



LE RENDEZ-VOUS
CÔTE D'IVOIRE 2030
GROUPE CONSULTATIF
POUR LE FINANCEMENT DU PND 2026-2030



**MINISTÈRE DU PLAN
ET DU DÉVELOPPEMENT**

**GROUPE CONSULTATIF POUR
LE FINANCEMENT DU
PND 2026-2030**

08 - 09 JUILLET 2026

FICHE D'OPPORTUNITÉ D'INVESTISSEMENT

INDUSTRIE

Agro-industrie – filière Coco



DESCRIPTION DU SECTEUR

AMBITION DE LA CÔTE D'IVOIRE DANS LE SECTEUR/DOMAINES

La Côte d'Ivoire ambitionne de moderniser et d'industrialiser la filière cocotier selon un modèle "Zéro Déchet" (valorisation intégrale : eau, chair, coque, bourre), afin de capter la forte croissance mondiale des marchés de la santé, du bien-être (huile vierge, eau de coco) et de l'industrie verte (charbon actif, substrats agricoles).

IMPORTANCE DU SECTEUR/DOMAINES DANS L'ÉCONOMIE IVOIRIENNE

Le cocotier est la principale culture de rente des populations du littoral ivoirien. La filière fait vivre directement plus de 50 000 familles dans le sud forestier et balnéaire. Elle joue un rôle clé dans la fixation des populations côtières et la lutte contre l'érosion.

La production nationale de noix de coco s'élève à 125 565 tonnes en 2024.

PERFORMANCES / PALMARÈS DE LA CÔTE D'IVOIRE DANS LE SECTEUR/DOMAINES AU NIVEAU ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

ÉCONOMIQUE

La Côte d'Ivoire jouit d'un avantage scientifique mondial absolu. Elle abrite la Station de Recherche Marc Delorme (CNRA) à Port-Bouët, **la plus grande banque de gènes de cocotiers au monde**. C'est là qu'a été créé le célèbre hybride "PB 121", l'une des variétés les plus productives et les plus plantées à l'échelle mondiale.

SOCIAL

La transformation artisanale du coco (coprah, huile traditionnelle) est une activité à plus de 80% féminine. L'industrialisation vise à intégrer ces productrices dans des chaînes de valeur formelles, démultipliant leurs revenus.

RAPPEL DE DOCUMENTS STRATÉGIQUES SECTORIELS

- Plan National de Développement (PND 2026-2030)
- Programme National d'Investissement Agricole (PNIA III)
- Stratégie de relance de la filière Cocotier en Côte d'Ivoire

COMPARAISON DES STATISTIQUES AU NIVEAU MONDIAL, AFRICAIN OU RÉGIONAL

MONDIAL

Le marché mondial de l'eau de coco et de l'huile de coco vierge connaît une croissance fulgurante (environ +10% à +15% par an), propulsé par la tendance de la "Healthy Food" et des cosmétiques naturels.

RÉGIONAL

La Côte d'Ivoire produit en moyenne 125 000 tonnes de noix de coco par an (avec un potentiel de doublement grâce au renouvellement des vergers), ce qui en fait l'un des leaders en Afrique de l'Ouest.



LE POTENTIEL DU SECTEUR

DEMANDE

- Alimentaire & Cosmétique : Demande internationale insatiable pour l'huile de coco extra-vierge (VCO), la noix de coco râpée (pâtisserie), le lait/crème de coco et l'eau de coco conditionnée.
- Industrielle : Très forte demande des compagnies minières (or) ouest-africaines pour le **charbon actif** issu des coques de noix de coco.

AVANTAGES COMPARATIFS

- Rendements agricoles exceptionnels grâce aux variétés hybrides locales (le PB121 produit jusqu'à 120-150 noix par arbre/an contre 40 pour les variétés classiques).
- Proximité immédiate des plantations avec le Port d'Abidjan.

CAPITAL HUMAIN

- Savoir-faire historique des populations côtières. Le défi est la formation technique aux normes agro-industrielles (HACCP, extraction à froid).
- Une main-d'œuvre locale essentiellement rurale, structurée autour des exploitations familiales.

	<ul style="list-style-type: none"> • Accessibilité d'une main-d'œuvre journalière, mobilisée spécifiquement pour l'exécution des travaux agricoles à forte pénibilité. • Organisation progressive des planteurs en sociétés coopératives, visant à consolider leur pouvoir de négociation et à sécuriser leurs revenus. <p>DISPONIBILITÉ / ACCÈS AUX MATIÈRES PREMIÈRES</p> <p>Le littoral ivoirien offre un important couloir de production d'Assinie à Grand-Lahou, facilement accessible par le réseau routier côtier.</p> <p>NOMBRE D'EMPLOIS ATTENDUS</p> <p>Potentiel de création de 10 000 à 15 000 emplois directs dans des usines de transformation intégrées, et maintien de 50 000 emplois agricoles.</p>
 <p>LES ATOUTS</p>	<p>CADRE RÉGLEMENTAIRE / INSTITUTIONS PUBLIQUES</p> <p>Structuration en cours de l'Interprofession (UNAFCI) avec le soutien du FIRCA et du Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Production Vivrière (MINADERPV) pour garantir des prix rémunérateurs et un encadrement des producteurs.</p> <p>ÉLIGIBILITÉ AU CODE DES INVESTISSEMENTS</p> <p>Catégorie 1 (Transformation de produits agricoles locaux), offrant des exonérations douanières et fiscales (Impôt sur les bénéfices) pour des durées allant de 5 à 15 ans.</p> <p>DISPONIBILITÉ DE LA QUALITÉ DE MAIN D'ŒUVRE ET D'INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN AU SECTEUR</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connectivité exceptionnelle des zones de production (Jacqueville, Grand-Bassam) au réseau électrique national et aux infrastructures portuaires d'Abidjan (moins de 100 km) ; • Expansion du réseau routier ; • Existence de deux (02) Ports Autonomes en Cours de modernisation et ; • Disponibilité et compétitivité des facteurs de production (Energie, eau, infrastructures routières, ferroviaires). <p>LIEN AVEC LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT (INVESTISSEMENT VERT)</p> <p>La filière coco est le modèle parfait de l'économie circulaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'eau et la chair pour l'agroalimentaire. • La coque pour l'énergie biomasse ou le charbon actif industriel. • La bourre (fibres) pour fabriquer des géotextiles (lutte contre l'érosion) et de la tourbe de coco (substrat hydroponique pour l'agriculture hors-sol).
 <p>LES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENTS</p>	<p>Création d'unités de production (Transformation agroalimentaire) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Usines de conditionnement d'eau de coco pure (UHT ou pasteurisée) pour l'export. • Unités d'extraction d'Huile de Coco Vierge (VCO) par pression à froid ou centrifugation (marchés cosmétique et diététique). • Lignes de production de lait de coco, crème de coco et noix de coco desséchée. <p>Mécanisme de production innovante (Valorisation des déchets) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Construction de fours industriels de carbonisation et d'activation pour transformer les coques en Charbon Actif. (Note : les mines d'or de la sous-région importent massivement ce charbon d'Asie, offrant un marché de substitution local très lucratif). • Unités de broyage de la bourre de coco pour produire des substrats agricoles écologiques (tourbe de coco) et de la fibre (matelas, isolation). <p>Exploration de l'économie du savoir :</p>

	<p>Investissement dans la multiplication in vitro de plants de cocotiers à haut rendement et résistants aux maladies (en partenariat avec le CNRA), pour approvisionner le vaste marché africain en matériel végétal d'élite.</p> <p>Leviers du secteur :</p> <p>Lancement de vastes programmes de renouvellement des vieilles cocoteraies (dont beaucoup ont plus de 40 ans) par des investisseurs privés opérant en modèle de "contract farming" (agriculture contractuelle) avec les communautés locales.</p>
 <p>LES ACTEURS CLÉS DU SECTEUR</p>	<p>SECTEUR PUBLIC</p> <p>Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Production Vivrière (MINADERPV) ; Centre National de Recherche Agronomique (CNRA) ; Station Marc Delorme et ; FIRCA.</p> <p>SECTEUR PRIVÉ</p> <p>Société Ivoirienne de Coco Râpé (SICOR) ; PME locales émergentes dans les cosmétiques et l'agroalimentaire et ; Pépiniéristes privés.</p> <p>COMMUNAUTÉ</p> <p>Union Nationale des Acteurs de la Filière Coco de Côte d'Ivoire (UNAFICI) ; Coopératives de femmes productrices d'huile de coco et ; Chefferies traditionnelles des zones côtières.</p> <p>LE SECTEUR</p> <p>Fonds d'investissements verts (AgriTech & Climat), partenaires au développement soutenant la résilience des zones côtières (Banque Mondiale - projet WACA).</p>
 <p>LES RÉGIONS CONCERNÉES</p>	<p>District des Lagunes et Sud-Comoé : La bande littorale allant de Grand-Lahou à Assinie, en passant par Jacquerville, Grand-Bassam et Port-Bouët.</p>
 <p>QUELQUES LIENS UTILES</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural : https://agriculture.gouv.ci/ • Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat : https://commerce.gouv.ci/ • CNRA (Recherche Agronomique) : http://www.cnra.ci/ • CEPICI (Guichet Unique de l'Investissement) : https://www.cepici.gouv.ci/